

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

conformément à la directive 2001/58/CE modifiée

FDS n° : F-60020

**Encre aqueuse - Jaune**

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit** **Encre aqueuse** pour Impika Compact/Evolution/Reference  
**N° de pièce** 106R02667  
IMPIKA A0004985

**Couleur** Jaune

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Imprimante à jet d' encre

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** Xerox  
Wezembeekstraat, 5  
B1930 Zaventem  
Belgium

**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec**

**Personne à contacter** Manager, environnement, santé,  
sécurité et durabilité

**Téléphone** +32 (2) 713 14 52 (Français)  
+32 (2) 713 14 53 (Nederlands)

**Télécopieur** -

**Adresse de courriel** ehs-europe@xerox.com

**Pour le document le plus récent** <https://safety sheets.business.xerox.com>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+33 1 72 11 00 03

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
--	-------------

**2.2 Éléments d'étiquetage****Symbole(s)**

FDS n° : F-60020

## Encre aqueuse - Jaune

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01


**Mot indicateur**

Avertissement

**Mentions de danger**  
**Conseils de prudence**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

### 2.3 Autres dangers

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	53	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Glycérol	20-30	56-81-5	200-289-5	--	--	--
Pigment jaune	1-10	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	--
Triéthylène glycol, éther monobutylique	3-5	143-22-6	205-592-6	Eye Dam. 1	H318	--
2-pyrrolidone	1-5	616-45-5	210-483-1	Eye Irrit. 2	H319	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

**Texte intégral des énoncés H; voir la section 16**
**Remarque**

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1 Description des mesures pour les premiers secours

**Conseils généraux**

En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute

FDS n° : F-60020

## Encre aqueuse - Jaune

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01

<b>Contact avec la peau</b>	lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
<b>Inhalation</b>	Laver à l'eau chaude et au savon, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste
<b>Ingestion</b>	Amener la victime à l'air libre, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin

### 4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Yeux</b>	Irritant pour les yeux
<b>Peau</b>	Peut causer une irritation
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires
<b>Ingestion</b>	Ne pas ingérer
<b>Effets chroniques</b>	
<b>Toxicité chronique</b>	Un contact répété peut causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles
<b>Symptômes principaux</b>	Une exposition excessive peut provoquer: Irritation des yeux Irritation de la peau

### 4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes
-------------------------	-----------------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants
Aucun en particulier	

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

### Autres informations

<b>Point d'éclair</b>	> 93 °C	/	> 199 °F
-----------------------	---------	---	----------

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

FDS n° : F-60020

## Encre aqueuse - Jaune

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection personnelle

### 6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer dans les drains

### 6.4 Référence à d'autres sections

Ne pas rejeter les déchets à l'égout

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter le contact avec la peau et les yeux, S'assurer une ventilation adéquate, Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants, Manipuler avec soin

### 7.3 Types d'utilisation particuliers

Imprimante à jet d' encre

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

### Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

<b>Protection du visage/des yeux</b>	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

FDS n° : F-60020

## Encre aqueuse - Jaune

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect État physique pH	Opaque Liquide 8	Odeur Couleur	Faible Jaune
Point d'éclair	> 93 °C	/	> 199 °F
Point/intervalle d'ébullition	Non déterminé		
Point de ramollissement	Non applicable		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucun renseignement disponible		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité	Aucun renseignement disponible		
Densité	1.1 g/cm <sup>3</sup>		
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Non déterminé		
Viscosité	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Non explosif		
Propriétés comburantes	Non applicable		

#### 9.2 Autres informations

Aucun

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

#### 10.4 Conditions à éviter

FDS n° : F-60020

## Encre aqueuse - Jaune

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

### 10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

*Renseignements sur le produit*

#### **Irritation**

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.

Irritant pour les yeux et la peau

*Renseignements sur les composants*

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérol	12600 mg/kg ( Rat )	10 g/kg ( Rabbit )	570 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h
Triéthylène glycol, éther monobutylique	5300 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	
2-pyrrolidone	6500 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	80 ppm ( Rat ) 8 h
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg ( Rat )		

#### Toxicité chronique

#### **Cancérogénicité**

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

#### Autres effets toxiques

#### **Sensibilisation**

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

#### **Tératogénicité**

Aucun renseignement disponible

#### **Effets sur les organes cibles**

Aucun renseignement disponible

#### **Risque d'aspiration**

Aucun renseignement disponible

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

FDS n° : F-60020

## Encre aqueuse - Jaune

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01

Une bioaccumulation est peu probable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

## **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### 13.1 Considérations relatives à l'élimination

<b>Méthode d'élimination des déchets</b>	Éviter un écoulement vers les voies d'eau et les égouts Éliminer conformément à la réglementation locale
--	---

<b>Emballage contaminé</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
----------------------------	--

**No d'élimination des déchets CED** 08 03 13

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### 14.1 No ONU/ID

Non réglementé

### 14.2 Nom officiel d'expédition

Non réglementé

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

### 14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

### 14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

FDS n° : F-60020

## Encre aqueuse - Jaune

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01

### 14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Note de révision sections de la FS mises à jour, 13, Numéro de téléphone d'urgence mis à jour

### Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques

### Conseils supplémentaires

#### Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Glycérol	STEL 30 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup> STEL 30 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	AGW 200 mg/m <sup>3</sup>	
Pigment jaune				K1	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Glycérol	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 50 mg/m <sup>3</sup> STEL 100 mg/m <sup>3</sup>			TWA 10 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 15 mg/m <sup>3</sup>
Pigment jaune			C		

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Glycérol	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycérol	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>			TWA 20 mg/m <sup>3</sup>	



---

FDS n° : F-60020

## Encre aqueuse - Jaune

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2019-01-31

Version 7.01

---

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.